



Assemblée des délégués de l'Association de communes Mobul
(Bulle – Broc – Echarlens – Gruyères – Marsens – Morlon – Le Pâquier – Riaz – Vuadens)

**SÉANCE DU VENDREDI 27 MARS 2026
DE 07H30 À 07H45, AU DÉPARTEMENT TECHNIQUE DE
LA VILLE DE BULLE, À BULLE**

PROCES-VERBAL N° 2026/01

Présents :

- M. Vincent BOSSON, Président, Préfet de la Gruyère
M. Samuel BARRAS, Vice-Président, Membre du Comité de direction et Conseiller communal de Morlon
- M. Patrick AUDEMARS, Délégué et Vice-Syndic de la Commune de Morlon
M. Jean-Michel BAYS, Délégué et Conseiller communal de Marsens
Mme Laurence CORMINBOEUF, Délégué et Conseillère communale de Le Pâquier
M. Julien DESCHENAUX, Délégué et Conseiller communal de Broc
M. Jean-Pierre DOUTAZ, Délégué et Syndic de la Commune de Gruyères
M. Patrick DUMARTHERAY, Délégué et Conseiller communal de Vuadens
M. Laurent GREMAUD, Délégué et Syndic de la Commune d'Echarlens
Mme Sabine GUILLET, Déléguée et Conseillère communale de Riaz
M. Nicolas PASQUIER, Délégué et Conseiller communal de Bulle
M. David SEYDOUX, Délégué et Vice-Syndic de Bulle
- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente du Comité de direction et Conseillère communale de Bulle
Mme Erika MORAND, Vice-Présidente du Comité de direction et Vice-Syndique de Le Pâquier
M. Frédéric BUSSARD, Membre du Comité de direction et Conseiller communal de Gruyères
M. Alain HEIMO, Membre du Comité de direction et Conseiller communal de Vuadens
M. François ROBADEY, Membre du Comité de direction et Vice-Syndic de la Commune d'Echarlens
M. Wolfram SCHUWEY, Membre du Comité de direction et Conseiller communal de Riaz
- M. Michael BLANCHARD, Coordinateur des agglomérations (DIME)
M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité (SMo)
- M. Stéphane SANCHEZ, Journaliste à La Liberté
- M. Nicolas BARDY, Chef de projet MOBUL, Ville de Bulle
Mme Laurence JENNY, Secrétaire, Ville de Bulle

Excusés :

- Mme Estelle ZERMATTEN, Délégués et Conseillère communale de Bulle
M. Claude CRETTON, Membre du Comité de direction et Syndic de la Commune de Broc
Mme Myriam FRAGNIERE DUFOUR, Membre du Comité de direction et Syndique de la Commune de Marsens
Mme Mélissa JOSEPH, Aménagiste (SeCA)

Absent :

Journaliste de La Gruyère

ORDRE DU JOUR

1. Salutations et contrôle des présences _____	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance 2025/02 du 3 octobre 2025	2
3. Approbation des comptes de l'exercice 2025	3
4. Divers	8

1. Salutations et contrôle des présences

M. le Préfet salue cordialement les personnes présentes à cette assemblée. Il demande s'il y a des remarques par rapport à l'Ordre du jour. *Aucune remarque n'est formulée.*

M. le Préfet indique qu'une liste des présences est en circulation et constate que l'Assemblée peut siéger :

Délégués présents :

Commune de Bulle (15 voix) :

M. Nicolas PASQUIER, Conseiller communal de Bulle
M. David SEYDOUX, Délégué et Vice-Syndic de Bulle

Commune de Broc (3 voix) :

M. Julien DESCHENAUX, Conseiller communal de Broc

Commune d'Echarlens (1 voix) :

M. Laurent GREMAUD, Syndic de la Commune d'Echarlens

Commune de Gruyères (2 voix) :

M. Jean-Pierre DOUTAZ, Syndic de la Commune de Gruyères

Commune Le Pâquier-Monbarry (1 voix) :

Mme Laurence CORMINBOEUF, Conseillère communale Le Pâquier

Commune de Marsens (2 voix) :

M. Jean-Michel BAYS, Conseiller communal de Marsens

Commune de Morlon (1 voix) :

M. Patrick AUDEMARS, Conseiller communal de Morlon

Commune de Riaz (3 voix) :

Mme Sabine GUILLET, Conseillère communale de Riaz

Commune de Vuadens (3 voix) :

M. Pierre DUMARTHERAY, Conseiller communal de Vuadens

M. le Préfet prie d'excuser les personnes absentes, selon la liste en première page.

2. Approbation du procès-verbal de la séance 2025/02 du 3 octobre 2025

M. le Préfet, Président de l'Assemblée des délégués, demande s'il y a des remarques relatives au procès-verbal n° 2 de la séance du 3 octobre 2025.

- **L'Assemblée des délégués, approuve le procès-verbal n° 2 de la séance du 3 octobre 2025, avec remerciements à son auteur.**

3. Approbation des comptes de l'exercice 2025

M. le Préfet cède la parole à M. Nicolas Bardy pour la présentation des comptes de l'exercice 2025.

M. N. Bardy donne lecture et commente le rapport de gestion des comptes de l'exercice 2025, transmis à toute l'Assemblée lors de l'envoi de l'ordre du jour.

RESULTAT

Les charges du compte de résultats s'élèvent à Fr. 2'224'295.40. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 2'150'500.00. L'augmentation des charges par rapport au budget est de Fr. 73'795.40.

Les participations des communes prévues au budget 2025 leur ont été facturées pour un montant de Fr. 2'130'500.00. S'ajoute à cela le solde à décompter aux communes, les subventions cantonales pour un montant de Fr. 33'823.00, les participations de tiers pour un montant de Fr. 10'000.00, ainsi que des intérêts perçus pour Fr. 2'184.55, ce qui porte le total des produits à Fr. 2'224'295.40.

Le résultat net du compte de résultats, avant comptabilisation des soldes aux communes, fait apparaître un excédent de charges de Fr. 47'787.85. Le montant final nécessaire à l'équilibre des comptes sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués.

Par rapport au budget, nous signalons seulement les écarts significatifs, à savoir :

	Budget	Comptes	Différences
Dépenses			
Mandat administratif (0220.3130.03)	160'000.00	137'561.55	-22'438.45
Contrats de prestations (6220.3130.00)	1'785'000.00	1'887'689.80	+102'689.80
Honoraires et frais d'étude (6220.3132.00)	40'000.00	32'066.80	-7'933.20
Entretien du réseau (6220.3141.00)	10'000.00	0.00	-10'000.00
Honoraires et frais d'étude – Aménagement (7900.3132.00)	40'000.00	18'840.85	-21'159.15
Honoraire et frais d'étude – Mobilité (7900.3132.01)	0.00	35'581.05	+35'581.05
Recettes			
Participation de tiers (6220.4612.50)	0.00	10.000	+10'000.00
Subventions cantonales pour les études (6220.4631.10)	20'000.00	16'033.00	-3'967.00
Subventions cantonales pour les études (7900.4631.10)	0.00	17'790.00	+17'790.00

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	150'011.50		173'200.00		166'658.30	
01	Législatif et exécutif	11'845.30		9'200.00		10'344.60	
011	Législatif	2'075.50		2'200.00		2'075.50	
0110	Législatif	2'075.50		2'200.00		2'075.50	
0110.3132.00	Honoraires - Fiduciaire	2'075.50		2'200.00		2'075.50	
012	Exécutif	9'769.80		7'000.00		8'269.10	
0120	Exécutif	9'769.80		7'000.00		8'269.10	
0120.3000.00	Traitements et jetons de présence	8'414.00		6'000.00		8'015.00	
0120.3170.00	Frais de représentation	1'355.80		1'000.00		254.10	

Chapitre 01 – Législatif et exécutif

Les jetons de présence s'élèvent à Fr. 8'414.00 alors qu'un montant de Fr. 6'000.00 était inscrit au budget. La différence est notamment due à l'augmentation de la durée de certaines séances du Comité de direction depuis le passage de 5 à 9 communes. Un Comité stratégique TPF-Mobul a également été mis en place et implique la représentation de plusieurs membres du Comité de direction. Pour rappel, ce montant a été augmenté à Fr. 9'000.00 au budget 2026.

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02	Services généraux	138'166.20		164'000.00		156'313.70	
022	Services généraux	138'166.20		164'000.00		156'313.70	
0220	Administration générale	138'166.20		164'000.00		156'313.70	
0220.3100.00	Fournitures de bureau			300.00			
0220.3102.00	Imprimés, publications	443.25		1'000.00		393.30	
0220.3130.00	Frais bancaires et postaux	84.00		200.00		83.40	
0220.3130.01	Frais de port	77.40		500.00		98.80	
0220.3130.02	Honoraires divers			1'000.00		378.35	
0220.3130.03	Mandats administratif	137'561.55		160'000.00		155'215.85	
0220.3130.04	Emoluments de chancellerie et divers			1'000.00		144.00	

Chapitre 02 – Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr. 137'561.55 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2025. Le budget prévu pour ce poste était de Fr 160'000.00. La différence est principalement liée à une absence prolongée de Mme Jenny au secrétariat. Durant cette période, certaines tâches moins urgentes ont pu être reportées.

Les frais de publication et d'annonces pour Fr. 443.25 correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués.

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	1'510.10		3'200.00		2'607.35	
33	Médias	1'510.10		3'200.00		2'607.35	
332	Mass media	1'510.10		3'200.00		2'607.35	
3320	Mass media (en général)	1'510.10		3'200.00		2'607.35	
3320.3130.00	Frais internet	1'510.10		2'000.00		2'607.35	
3320.3130.01	Communication générale			1'200.00			

Chapitre 3 – Culture, sport et loisirs

Les frais internet représentent un montant de Fr. 1'510.10 (budget Fr. 2'000.00) et la communication générale un montant de Fr. 0.00 (Budget Fr. 1'200.00).

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	1'920'951.90	26'033.00	1'836'700.00	20'000.00	3'372'883.97	1'935'855.90
62	Transports publics	1'920'636.60	26'033.00	1'836'500.00	20'000.00	3'372'593.87	1'935'855.90
622	Trafic régional et d'agglomération	1'920'636.60	26'033.00	1'836'500.00	20'000.00	3'372'593.87	1'935'855.90
6220	Trafic régional et d'agglomération	1'920'636.60	26'033.00	1'836'500.00	20'000.00	3'372'593.87	1'935'855.90
6220.3130.00	Contrats de prestations	1'887'689.80		1'785'000.00		3'338'177.22	
6220.3130.01	Communication générale	880.00		1'000.00			
6220.3130.02	Emoluments de chancellerie divers			500.00			
6220.3132.00	Honoraires et frais d'étude	32'066.80		40'000.00		34'416.65	
6220.3141.00	Entretien du réseau			10'000.00			
6220.4612.50	Participation de tiers		10'000.00				
6220.4631.10	Subventions cantonales pour les études		16'033.00		20'000.00		17'209.00
6220.4631.20	Subventions cantonales pour l'exploitation						1'918'646.90
63	Trafic, autres	315.30		200.00		290.10	
634	Planification générale des transports	315.30		200.00		290.10	
6340	Planification générale des transports	315.30		200.00		290.10	
6340.3130.00	Frais internet	315.30		200.00		290.10	

Chapitre 6 - Trafic et télécommunications

Le montant du compte « contrat de prestations » s'élève à Fr. 1'887'689.80 pour un budget de Fr. 1'785'000.00. Ce contrat comprend les prestations des trois lignes urbaines dont le montant arrêté pour la participation de Mobul représente Fr. 1'886'989.00. A cela s'ajoute les prestations Bull'Bouge 2025 (gratuité) pour un montant de

Fr. 700.00. La différence de Fr. 102'689.00 est principalement liée à des recettes Frimobil de l'année 2025 qui seront comptabilisées en 2026.

Les honoraires et les frais d'études (6220.3132.00) s'élèvent à Fr. 32'066.80. La participation du canton aux études concernant les transports publics (6220.4631.10) se chiffre à Fr. 16'033.00.

Pour l'entretien du réseau (6220.3141.00), aucun montant n'a été enregistré. Le budget de Fr. 10'000.00.00 n'a pas été utilisé car aucun aménagement provisoire n'a dû être réalisé en 2025.

Le montant de Fr. 10'000.00, imputé sur le compte 6220.4612.50 « Participation de tiers », correspond au coût du renforcement de l'offre des lignes de bus Mobul durant la manifestation Goûts et Terroirs à Bulle, pris en charge par les organisateurs.

Un montant de Fr. 315.30 a été facturé pour la mise à jour des horaires 2025-2026 sur le site.

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU	151'821.90	17'790.00	137'400.00		65'085.35	10'550.00
79	Aménagement du territoire	151'821.90	17'790.00	137'400.00		65'085.35	10'550.00
790	Aménagement du territoire	151'821.90	17'790.00	137'400.00		65'085.35	10'550.00
7900	Aménagement du territoire (en général)	151'821.90	17'790.00	137'400.00		65'085.35	10'550.00
7900.3132.00	Honoraires et frais d'étude - Aménagement	18'840.85		40'000.00		16'584.90	
7900.3132.01	Honoraires et frais d'étude - Mobilité	35'581.05				21'100.45	
7900.3320.90	Amortissements planifiés, immobilisations incorporelles	97'400.00		97'400.00		27'400.00	
7900.4631.10	Subventions cantonales pour les études		17'790.00				10'550.00

Chapitre 7 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Les honoraires en lien avec les études générales d'aménagement du territoire (7900.3132.00) se montent à Fr. 18'840.85 et les honoraires relatifs aux études de mobilité (7900.3132.01) se montent à Fr. 35'581.05. Ces honoraires comprennent le soutien technique au Comité de direction. Une participation du canton aux études concernant le trafic d'agglomération (7900.4631.10) a été reçue pour Fr. 17'790.00. Ces deux derniers comptes n'étaient pas prévus au budget mais les montants étaient planifiés respectivement dans les comptes n° 6220.3132.00 et 6220.4631.10. Le montant total des honoraires des études transports publics, mobilité et aménagement du territoire est de Fr. 86'488.70 pour un budget total de Fr. 80'000.00.

Le montant de Fr. 97'400.00 représente la 3^{ème} tranche d'amortissement du crédit d'étude pour la vision d'ensemble du pôle d'activités de Planchy (mesure U3 du PA4), ainsi que la 1^{ère} tranche pour le PA5.

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPÔTS		2'180'472.40		2'130'500.00		1'660'829.07
96	Administration de la fortune et de la dette		2'184.55				11'114.92
961	Intérêts		2'184.55				11'114.92
9610	Intérêts		2'184.55				11'114.92
9610.4401.00	Intérêts des créances et comptes courants		2'184.55				11'114.92
99	Postes non ventilables		2'178'287.85		2'130'500.00		1'649'714.15
990	Participations des communes		2'178'287.85		2'130'500.00		1'649'714.15
9900	Participations des communes		2'178'287.85		2'130'500.00		1'649'714.15
9900.4612.01	Participation de la commune de Bulle - administration		121'064.95		140'685.00		120'458.08
9900.4612.02	Participation de la commune de Morlon - administration		3'309.00		3'639.00		3'115.00
9900.4612.03	Participation de la commune de Pâquier - administration		6'038.00		6'978.00		5'975.00
9900.4612.04	Participation de la commune de Riaz - administration		12'034.00		14'342.00		12'280.00
9900.4612.05	Participation de la commune de Vuadens - administration		10'448.00		12'394.00		10'612.00
9900.4612.06	Participation de la commune de Broc - administration		10'786.00		12'138.00		10'393.00
9900.4612.07	Participation de la commune de Echarlens - administration		3'574.00		4'242.00		3'632.00
9900.4612.08	Participation de la commune de Gruyères - administration		9'805.00		11'553.00		9'892.00
9900.4612.09	Participation de la commune de Marsens - administration		8'910.00		10'429.00		8'929.00
9900.4612.11	Participation de la commune de Bulle - transports		1'385'477.90		1'323'859.00		1'181'738.07
9900.4612.12	Participation de la commune de Morlon - transports		37'860.00		34'238.00		30'686.50
9900.4612.14	Participation de la commune de Riaz - transports		137'753.00		135'006.00		120'541.00
9900.4612.15	Participation de la commune de Vuadens - transports		119'808.00		116'883.00		104'187.00
9900.4612.18	Participation de la commune de Gruyères - transports		112'235.00		108'747.00		
9900.4612.19	Participation de la commune de Marsens - transports		101'987.00		98'167.00		
9900.4612.21	Participation de la commune de Bulle - amortissements		67'264.00		67'159.00		21'649.00
9900.4612.22	Participation de la commune de Morlon - amortissements		1'838.00		1'737.00		435.50
9900.4612.23	Participation de la commune de Pâquier - amortissements		3'355.00		3'331.00		1'074.00
9900.4612.24	Participation de la commune de Riaz - amortissements		4'975.25		6'847.00		2'208.00
9900.4612.25	Participation de la commune de Vuadens - amortissements		7'517.75		5'918.00		1'909.00
9900.4612.26	Participation de la commune de Broc - amortissements		4'060.00		3'926.00		
9900.4612.27	Participation de la commune de Echarlens - amortissements		1'345.00		1'372.00		
9900.4612.28	Participation de la commune de Gruyères - amortissements		3'691.00		3'737.00		
9900.4612.29	Participation de la commune de Marsens - amortissements		3'354.00		3'373.00		

Chapitre 9 - Finances et impôts

Les acomptes pour les participations des communes s'élèvent à Fr. 2'130'500.00 et ont déjà été facturés. Le solde final en faveur de Mobul de Fr. 47'787.85 sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués.

Comme indiqué précédemment, les participations des communes ont été divisées en plusieurs parties, administration, amortissement et transports, étant donné que toutes les communes ne participent pas de la même manière aux amortissements et aux transports.

INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENTS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	1'172'538.50	1'185'768.00	4'879'364.00	4'879'364.00	472'326.00	620'649.00
61	Circulation routière	1'172'538.50	1'185'768.00	4'879'364.00	4'879'364.00	472'326.00	620'649.00
615	Routes communales	1'172'538.50	1'185'768.00	4'879'364.00	4'879'364.00	472'326.00	620'649.00
6150	Routes communales	1'172'538.50	1'185'768.00	4'879'364.00	4'879'364.00	472'326.00	620'649.00
	6150.5620.05 Bulle - M4 - Entrée Ouest (Rue de Vevey) - Subv. Mobul			79'194.00			
	6150.5620.30 Le Pâquier - M13(a) - RC Secteur gare - Subv. Mobul			8'590.00			
	6150.5620.35 Riaz - M10(a) - Traversée Riaz - Subv. Mobul			59'152.00			
	6150.5620.38 Riaz - M20(a) - MD Tr.Riaz.Centre-Champy - Subv. Mobul			3'107.00			
	6150.5620.39 Riaz - M20(d) - MD Riaz-Rte de Morlon - Subv. Mobul			14'072.00			
	6150.5620.42 Bulle - 8.2 - Rte Sionge Bulle-Riaz - Subv. Mobul			38'434.00			
	6150.5620.43 Bulle - 9.2 - Accès Quartiers Est - Subv. Mobul			84'405.00			
	6150.5620.53 Bulle - 6.3 - Voie verte - Subv. Mobul			125'713.00			
	6150.5620.59 Riaz - 8.2 - Rte Sionge - Bulle-Riaz - Subv. Mobul			38'434.00			
	6150.5620.61 Riaz - 1.2 - Nord ligne bus 1 - Subv. Mobul			128'425.00			
	6150.5620.80 Bulle - A1 - Liaison Planchy-Combes - Subv.Mobul			293'292.00			
	6150.5620.81 Vuadens - A1.1 - Voie verte Planchy-Vuadens - Subv.Mobul			15'397.00			
	6150.5620.82 Bulle - A4.1 - Val.muti.Léchère Mosseires-Prila - Subv.Mobul			41'658.00			
	6150.5620.83 Bulle - A1.2 - MD Crêts Mosseires-H189 - Subv.Mobul			16'800.00			
	6150.5620.84 Riaz - A4.2 - Val.muti.Monts R.Monts-C.Jordan - Subv.Mobul			29'200.00			
	6150.5720.05 Bulle - M4 - Entrée Ouest (Rue de Vevey) - Subv.Féd.Redistr.			316'777.00			
	6150.5720.30 Le Pâquier - M13(a) - RC Secteur gare - Subv.Féd.Redistr.			34'358.00			
	6150.5720.35 Riaz - M10(a) - Traversée Riaz - Subv.Féd.Redistr.			236'608.00			
	6150.5720.38 Riaz - M20(a) - MD Tr.Riaz.Centre-Champy - Subv.Féd.Redistr.			12'427.00			
	6150.5720.39 Riaz - M20(d) - MD Riaz-Rte de Morlon - Subv.Féd.Redistr.			56'289.00			
	6150.5720.42 Bulle - 8.2 - Rte Sionge Bulle-Riaz - Subv.Féd.Redistr.			153'737.00			
	6150.5720.43 Bulle - 9.2 - Accès Quartiers Est - Subv.Féd.Redistr.			337'618.00			
	6150.5720.44 Vuadens - M16(b) - Arrêt ZI-Gare - Subv.Féd.Redistr.					43'200.00	
	6150.5720.53 Bulle - 6.3 - Voie verte - Subv.Féd.Redistr.			502'851.00			
	6150.5720.54 Bulle - 6.4 - Ch.915m de bonheur - Subv.Féd.Redistr.	85'770.50					
	6150.5720.59 Riaz - 8.2 - Rte Sionge - Bulle-Riaz - Subv.Féd.Redistr.			153'737.00			
	6150.5720.61 Riaz - 1.2 - Nord ligne bus 1 - Subv.Féd.Redistr.			513'702.00			
	6150.5720.66 Vuadens - M16(a) - Terminus Z.I.Vuadens - Subv.Féd.Redistr.					48'800.00	
	6150.5720.68 Vuadens - M16(c) - Arrêt Sur le Dally - Subv.Féd.Redistr.					53'600.00	
	6150.5720.80 Bulle - A1 - Liaison Planchy-Combes - Subv.féd.red.			1'173'165.00			
	6150.5720.81 Vuadens - A1.1 - Voie verte Planchy-Vuadens - Subv.féd.red			61'588.00			
	6150.5720.82 Bulle - A4.1 - Val.muti.Léchère Mosseires-Prila - Subv.féd.			166'634.00			
	6150.5720.83 Bulle - A1.2 - MD Crêts Mosseires-H189 - Subv.féd.red			67'200.00			
	6150.5720.84 Riaz - A4.2 - Val.muti.Monts R.Monts-C.Jordan - Subv.féd.red			116'800.00			
	6150.5721.00 Subventions cantonales redistribuées	1'086'768.00				326'726.00	
	6150.6110.01 Participation de la commune de Bulle PA1				132'142.00		
	6150.6110.02 Participation de la commune de Morlon PA1				3'407.00		
	6150.6110.03 Participation de la commune du Pâquier PA1				5'982.00		
	6150.6110.04 Participation de la commune de Riaz PA1				12'449.00		
	6150.6110.05 Participation de la commune de Vuadens PA1				10'135.00		
	6150.6110.06 Participation de la commune de Bulle PA3				330'388.00		
	6150.6110.07 Participation de la commune de Morlon PA3				8'157.00		
	6150.6110.08 Participation de la commune du Pâquier PA3				15'439.00		
	6150.6110.09 Participation de la commune de Riaz PA3				33'688.00		
	6150.6110.10 Participation de la commune de Vuadens PA3				2'773.00		
	6150.6110.11 Participation de la commune de Bulle PA4				313'840.00		
	6150.6110.12 Participation de la commune de Morlon PA4				7'597.00		
	6150.6110.13 Participation de la commune du Pâquier PA4				14'957.00		
	6150.6110.14 Participation de la commune de Riaz PA4				32'501.00		
	6150.6110.15 Participation de la commune de Vuadens PA4				27'452.00		
	6150.6700.05 Bulle - M4 - Entrée Ouest (Rue de Vevey) - Subv.Féd.à Red				316'777.00		
	6150.6700.17 Bulle - M19(c) - MD Tr. Coude-Pépinrière - Subv.Féd.à Red					85'937.00	
	6150.6700.30 Le Pâquier - M13(a) - RC Secteur gare - Subv.Féd.à Red				34'358.00		
	6150.6700.35 Riaz - M10(a) - Traversée Riaz - Subv.Féd.à Red				236'608.00		
	6150.6700.38 Riaz - M20(a) - MD Tr.Riaz.Centre-Champy - Subv.Féd.à Red				12'427.00		
	6150.6700.39 Riaz - M20(d) - MD Riaz-Rte de Morlon - Subv.Féd.à Red				56'289.00		
	6150.6700.42 Bulle - 8.2 - Rte Sionge Bulle-Riaz - Subv.Féd.à Red				153'737.00		
	6150.6700.43 Bulle - 9.2 - Accès Quartiers Est - Subv.Féd.à Red				337'618.00		
	6150.6700.44 Vuadens - M16(b) - Arrêt ZI-Gare - Subv.Féd.à Red					57'304.00	
	6150.6700.53 Bulle - 6.3 - Voie verte - Subv.Féd.à Red				502'851.00		
	6150.6700.54 Bulle - 6.4 - Ch.915m de bonheur - Subv.Féd.à Red		99'000.00				
	6150.6700.59 Riaz - 8.2 - Rte Sionge - Bulle-Riaz - Subv.Féd.à Red				153'737.00		
	6150.6700.61 Riaz - 1.2 - Nord ligne bus 1 - Subv.Féd.à Red				513'702.00		
	6150.6700.66 Vuadens - M16(a) - Terminus Z.I.Vuadens - Subv.Féd.à Red					70'246.00	
	6150.6700.68 Vuadens - M16(c) - Arrêt Sur le Dally - Subv.Féd.à Red					80'436.00	
	6150.6700.80 Bulle - A1 - Liaison Planchy-Combes - Subv.féd.à red.				1'173'165.00		
	6150.6700.81 Vuadens - A1.1 - Voie verte Planchy-Vuadens - Subv.féd.à red				61'588.00		
	6150.6700.82 Bulle - A4.1 - Val.muti.Léchère Mosseires-Prila - Subv.féd.				166'634.00		
	6150.6700.83 Bulle - A1.2 - MD Crêts Mosseires-H189 - Subv.féd.à red.				67'200.00		
	6150.6700.84 Riaz - A4.2 - Val.muti.Monts R.Monts-C.Jordan - Subv.féd.à re				116'800.00		
	6150.6710.00 Subventions cantonales à redistribuer		1'086'768.00				326'726.00

Chapitre 6 - Trafic et télécommunications

Les subventions reçues sont partiellement redistribuées en 2025 selon les statuts. Ces montants ont été transférés au bilan. Nous retrouvons les avances sous le compte 10430.00 et le solde des subventions à reverser sous le compte 20090.01.

INVESTISSEMENTS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT + AMÉNAG. TERRITOIRE	7'794.00		100'000.00	30'000.00	348'549.25	
79	Aménagement du territoire	7'794.00		100'000.00	30'000.00	348'549.25	
790	Aménagement du territoire	7'794.00		100'000.00	30'000.00	348'549.25	
7900	Aménagement du territoire (en général)	7'794.00		100'000.00	30'000.00	348'549.25	
	7900.5290.04 Honoraires étude PA 5	7'794.00		100'000.00		348'549.25	
	7900.6310.04 Subventions cantonales PA 5				30'000.00		

Chapitre 7 - Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Le montant de Fr. 7'794.00 représente le montant facturé pour la préparation de 17 classeurs dans le cadre de la mise en consultation du projet d'agglomération de 5^{ème} génération (PA5). Le total facturé à ce jour représente un montant de Fr. 356'343.25. Pour rappel, l'Assemblée des délégués a voté le 6 octobre 2023 un crédit de Fr. 400'000.00 pour l'élaboration du PA5.

Certains frais sont encore prévus en 2026 pour le dossier d'adaptation aux conditions d'approbation du PA5, notamment sur le sujet des secteurs à densification limitée, ainsi que pour la séance technique avec la Confédération.

M. Bardy termine avec le solde 2025 à décompter aux communes comme mentionné ci-dessous :

Mobul - répartition finale 2025

Communes	Comptes de Fonctionnement				Acomptes versés	Solde à décompter
	Administration	Amortissement	Transport	Total	Total	Total
Bulle	121'064.95	67'264.00	1'385'477.90	1'573'806.85	1'531'703.00	42'103.85
Morlon	3'309.00	1'838.00	37'860.00	43'007.00	39'614.00	3'393.00
Le Pâquier	6'038.00	3'355.00	-	9'393.00	10'309.00	-916.00
Riaz	12'034.00	6'687.00	137'753.00	156'474.00	156'195.00	279.00
Vuadens	10'448.00	5'806.00	119'606.00	135'860.00	134'995.00	865.00
Broc	10'786.00	4'060.00	-	14'846.00	16'064.00	-1'218.00
Echarlens	3'574.00	1'345.00	-	4'919.00	5'614.00	-695.00
Gruyères	9'805.00	3'691.00	112'235.00	125'731.00	124'037.00	1'694.00
Marsens	8'910.00	3'354.00	101'987.00	114'251.00	111'969.00	2'282.00
Total	185'968.95	97'400.00	1'894'918.90	2'178'287.85	2'130'500.00	47'787.85

M. le Préfet remercie M. Bardy ainsi que les auteurs des comptes en question et cède la parole à Mme la Présidente de la Commission financière, Mme Laurence Corminboeuf, pour la lecture de leur rapport.

Mme L. Corminboeuf donne lecture du rapport de la Commission financière ci-dessous et préavise favorablement les comptes de l'exercice 2025.

La commission financière, composée de Mme Guillet, M. Seydoux et moi-même, s'est réunie le 13 mars dernier. Elle était accompagnée de Mme Laurence Jenny et M. Nicolas Bardy. Nous avons examiné les comptes de fonctionnement et d'investissement 2025 et nous nous sommes penchés plus spécialement sur les différences avec le budget. Nous avons pu poser plusieurs questions auxquelles M. Bardy et Mme Jenny ont répondu à notre entière satisfaction.

De ce fait, la commission financière préavise favorablement les comptes 2025 et les soumet à l'approbation de l'Assemblée des délégués de ce jour.

M. le Préfet remercie la Commission financière et demande à l'Assemblée de passer à l'approbation formelles des comptes de l'exercice 2025, à main levée.

- **L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des délégués présents, approuve les comptes de résultats et d'investissements 2025, tels que présentés.**

4. Divers

Mme le Préfet demande s'il y a des divers. La parole n'est pas demandée.

Il passe la parole à Mme la Présidente du Comité de direction.

Mme M.-Fr. Roth Pasquier salue les participants. Arrivant au terme de cette législature, elle souhaite relever trois grandes étapes qui ont particulièrement marqué notre agglomération :

- Le dépôt du projet d'agglomération de 4^{ème} génération en 2021 ;
- L'élargissement de l'agglomération avec 4 nouvelles communes ainsi que l'extension du réseau de bus Mobul en 2024 ;
- Le dépôt du projet d'agglomération de 5^{ème} génération en 2025.

Elle remercie chaleureusement les délégués, les membres du Comité de direction, l'administration, les représentants cantonaux ainsi que toutes les communes pour leur engagement et tout le travail réalisé.

Mme Roth Pasquier cite deux défis futurs à relever par Mobul :

- La décarbonation du réseau de bus Mobul à partir de 2027 ;
- L'élaboration d'un projet d'agglomération de 6^{ème} génération qui devrait être déposé en 2029.

Comme décidé par le Comité de direction, elle informe qu'une rencontre sera organisée avec les neuf communes membres, au début de la prochaine législature, pour leur rappeler les prérogatives et le fonctionnement de l'Association de communes Mobul.

Sans revenir sur les récents événements qui ont quelque peu secoué le Comité, elle rappelle que l'agglomération comprend 9 communes qui y ont adhéré volontairement et qui agissent de manière solidaire. Ensemble, les membres de cette association surmontent les obstacles et partagent les succès pour aider chacune des communes concernées à évoluer.

Elle remercie les participants de leur soutien et souhaite plein succès aux Conseillers communaux, Vice-Syndics et Syndics qui ne poursuivront pas l'aventure dans leur Conseil communal. Elle donne rendez-vous aux autres invités à l'Assemblée des délégués constitutive du vendredi 1^{er} mai prochain et se réjouit de poursuivre cet engagement avec les 9 communes membres.

M. Le Préfet adresse également ses remerciements aux délégués, aux personnes qui se sont engagées au Comité de direction, à toute l'administration de l'Association de communes Mobul pour leur implication et l'excellente gestion de cette agglomération. Il relève que l'extension de cette association à 9 communes avait engendré un certain nombre de discussions mais que les retours des 4 nouvelles communes sont positifs.

M. Le Préfet souhaite une bonne continuation et une longue vie à l'Association de communes Mobul et clôt les débats à 7h45.

La Secrétaire
Laurence Jenny

Le Président
Vincent BOSSON, Préfet

Annexe I : Comptes de l'exercice 2025 signés
Annexe II : Rapport de la Commission financière

Bulle, le 7 avril 2026

Distribution :

Mmes et MM. les membres de l'Assemblée des délégués Mobul
Mmes et MM. les membres du Comité de direction Mobul

M. Nicolas BARDY, Chef de projet MOBUL, Ville de Bulle
M. Robert VERSCHUUR, Comptable, Ville de Bulle

M. Michael BLANCHARD, Coordinateur des agglomérations (DIME)
M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité (SMo)
Mme Mélissa JOSEPH, Aménagiste (SeCA)

Secrétariat communal de Bulle
Secrétariat communal de Broc
Secrétariat communal d'Echarlens
Secrétariat communal de Gruyères
Secrétariat communal de Le Pâquier
Secrétariat communal de Marsens
Secrétariat communal de Morlon
Secrétariat communal de Riaz
Secrétariat communal de Vuadens